

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-204 du 11 Juillet 1994

Chargeant Monsieur Robert TAGNON,
Ministre du Plan et de la Restructura-
tion Economique de l'intérim de
Monsieur Paul DOSSOU, Ministre des
Finances pour compter du 23 Juin 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 94-134 du 6 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 94-135 du 6 Mai 1994 portant attributions du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 23 Juin 1994, Monsieur Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique est chargé de l'intérim du Ministre des Finances, pendant l'absence de Monsieur Paul DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 Juillet 1994

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation le Ministre d'Etat à
la Présidence de la République, Chargé
de la Coordination de l'Action Gouver-
nementale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MPRE-MF 4 AUTRES
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-